

## Communiqué

Le 23 janvier dernier, une délégation de treize personnes, représentant les signataires de la Lettre à Monsieur Mattéi, « *la maternité en danger* » a été reçue durant près de deux heures au ministère de la santé, par Monsieur le Professeur Grimfeld, Conseiller auprès du Ministre.

La délégation était composée de Gérard Baudry Président de l'Association de défense de l'hôpital de Saint Calais, Jacqueline Berthier, Marie Bousset, Docteur Marie-Thérèse Buge, pédiatre, Docteur Jean-Louis Chabernaud, Andrée Cointrelle, Madame Fardeau, Association de défense de l'hôpital de Saint Calais, Patrice Gendreau, Dorothée Meyer, maître de conférence, Marie-Claude Schidlower, Marie Stagliano, enseignante, Agnès Tessier, Monsieur Jean Werquin Association de défense de l'hôpital de Saint Calais.

La délégation a fait état des signatures rassemblées dans toute la France, du soutien apporté par des comités de défense des maternités et des hôpitaux de proximité, d'élus, de médecins, de personnels soignants. Elle a transmis les dossiers concernant tout particulièrement la situation à Amboise, Nogent le Rotrou, la Sarthe. Elle a transmis les chiffres de fermeture de maternités en Eure et Loire, en Indre et Loire, dans la Sarthe, en Bretagne, en Ile de France, en Seine Saint Denis et dans le Val d'Oise.....

### **La délégation a déclaré :**

**A Amboise, la fermeture de la maternité a conduit à la mort d'un nouveau né. Nous ne l'acceptons pas !**

A Nogent le Rotrou, depuis la fermeture de la maternité, des femmes accouchent sur des parkings, dans des casernes de pompiers, aux urgences, à domicile, sans assistance médicale.

En Ile de France, 49 maternités sur 150 ont fermé, 10 pour la seule Seine Saint-Denis qui voit accroître de plus de 40% le nombre d'accouchements à l'hôpital public, à moyens constants.

Amboise a fermé, Blois est à 40 km, Tours à \_ d'heure

Dans la Sarthe il y a un désert de 120 kms sans maternité, les femmes accouchent aux urgences.

Nous ne voulons plus que les femmes sortent des maternités au bout de deux ou trois jours

**Nous n'acceptons pas la mort d'un nouveau né, nous refusons le risque de nouveaux drames.**

**Nous lançons un cri d'alarme et attendons des réponses concrètes : l'arrêt des fermetures de maternités, la réouverture des maternités fermées**

Monsieur le Conseiller Grimfeld s'est dit pour sa part partisan de la concertation et être à l'écoute des inquiétudes de la délégation.

Il a indiqué « *la santé n'a pas de prix, la perte d'un enfant est inacceptable* » mais « *qu'il ne pouvait donner aucune réponse précise sur les fermetures* », que « *l'on ne pouvait répondre aux états d'âme des uns et des autres* », « *si on ré ouvre une maternité dans une région ce sera aux dépens de la région voisine comment fera-t-on ? On sait que ce n'est pas possible, le Haut Conseil de l'assurance maladie en a convenu : on ne peut pas tout rouvrir, tout faire si on ne prend pas en compte la santé publique, pour soigner le plus grand nombre* »

L'un des membres de la délégation, Président de l'Association de défense de l'hôpital de Saint Calais, exprimant le sentiment de tous a déclaré :

*« Quel que soit le gouvernement ou les ministres M. Kouchner ou M. Mattéi, la population et les élus ne comprennent pas où vous voulez en venir. Qu'allez-vous faire de notre système de santé qui marchait plutôt bien ? Il y a un sentiment de dégradation vécu par tous.*

*En ce qui nous concerne, nous n'avons plus de maternité depuis 14 ans. Il faut aller au Mans ou à la Flèche. Il y a un désert de 120 km sans maternité. Tous les ans des accouchements ont lieu dans des services d'urgence. Après la fermeture de la maternité, c'est le service de chirurgie puis le SMUR. Aujourd'hui c'est le laboratoire. C'est le sentiment d'un démantèlement scientifiquement organisé*

*Nous avons résisté parce que nous nous sommes appuyés sur la population. Il y avait un réseau hospitalier dense sur tout le territoire, aujourd'hui on nous dit que notre avenir c'est la gériatrie. Mais qu'est-ce que la gériatrie, s'il n'y a pas de services performants ? »*

**La délégation a indiqué qu'elle n'était pas partie prenante de la concertation, du Haut Conseil de l'assurance maladie, mais qu'elle était porteuse de la volonté de la population.**

*« C'est une question de volonté politique. Toutes les fermetures se sont faites contre la volonté de la population et des élus. Toute la population doit bénéficier des meilleurs soins. En 1946, il n'y avait pas d'argent, on a créé la Sécurité sociale, les hôpitaux publics, on a trouvé les solutions conformes aux intérêts de la population.*

*Immédiatement rouvrez Amboise, Nogent le Rotrou, Paimpol, arrêtez les fermetures, cela marquerait cette volonté politique. Et cela apaisera les choses. »*

Monsieur le Conseiller a déclaré *« Les représentants des départements sont nombreux, les maires sont encore plus nombreux. Pensez si tous les maires venaient là. »*

Le Ministère n'a répondu à aucune de nos demandes. Mais Monsieur Mattéi sait que les femmes, la population, les élus, les médecins, les sages femmes sont indéfectiblement attachés « au droit pour les femmes de pouvoir accoucher en toute sécurité et en toute sérénité », au droit à la conquête que représentent la sécurité sociale, l'hôpital public.

Personne ne peut accepter qu'une femme ou qu'un nouveau né puisse mourir.

Monsieur le Professeur Grimfeld, s'est engagé à transmettre nos demandes et a invité la délégation à le rejoindre à nouveau.

#### **Aussi, la délégation en appelle**

- A faire signer largement La lettre à Monsieur Mattéi dans les maternités, les hôpitaux, dans les communes, de s'adresser aux femmes, aux médecins, aux personnels soignants, à faire connaître cette lettre aux élus, aux comités de défense des maternités, des hôpitaux.
- à chercher à rassembler le plus largement tous ceux qui dans les départements, les communes entendent agir pour la sauvegarde des maternités, la réouverture de toutes les maternités fermées, « pour que les femmes accouchent en toute sécurité et sérénité, pour que les médecins, les personnels soignants puissent exercer en toute sécurité » à discuter d'une conférence nationale de défense des maternités
- A poursuivre l'enquête, à transmettre les dossiers
- A nous retrouver avec les signatures, les dossiers le lundi 8 mars au cours d'une conférence de presse
- de nous adresser à nouveau sur cette base à Monsieur le Ministre de la Santé

**Oui les départements sont nombreux, les maires encore plus nombreux. Les femmes, les médecins, les personnels soignants sont en droit de dire plus aucun nouveau né ne doit mourir, plus aucune femmes ne doit accoucher en situation de danger. Tous nous voulons préserver, « regagner » nos maternités.**

**Pour toute correspondance :** Docteur Jean-Louis Chabernaude , SMUR pédiatrique, Hôpital Antoine Bécclère, 157 rue de la Porte de Trivaux 92141 Clamart ; Fax 01 46 32 45 50